

**PORT : ARZAL-CAMOËL**

**NOTE N° 06/2016**

Rédacteur :  
Catherine GAUTIER

Arzal-Camoël  
02-97-45-02-97

**OBJET: Réunion du Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance ARZAL-CAMOËL 20 mai 2016**

**Pièce Jointe** Document CLUPIPP distribué en réunion et Budget 2015-2016

**Présents :**

**Franck NOEL** représentant le Conseil départemental du Morbihan

**Michel LE BRAS** Directeur de la Compagnie des Ports du Morbihan

**Catherine GAUTIER** Directrice des Ports de Vilaine

**Bernard LE GUEN** Maire de Camoël

13 plaisanciers membres du Clupipp

F.NOEL rappelle les notions de CLUPIPP qui se réunit une fois par an et de conseil portuaire.

Pour le port d'Arzal-Camoël, 183 personnes sont inscrites sur la liste CLUPIPP.

Il n'y a pas d'élection cette année.

Le document communiqué aux participants est étudié : présentation du port et son activité et feuille de route 2016 avec résultats financiers pour 2015 et prévisions pour 2016.

**Questions diverses**

Question : Information aux plaisanciers sur les sujets concernant les écluses et notamment les jours et horaires de fermeture. Souhait d'une information large (sur les deux rives) et générale (site internet).

Réponse : des avis aux navigateurs ont été envoyés via le site Passeport Escales, et la possibilité d'insérer une information directement sur le site du port va être étudiée et mise en place.

Question : La progression de l'envasement de la Vilaine aura pour conséquence à court terme de permettre uniquement la navigation pour les bateaux de petite taille.

Réponse : Le projet de deuxième écluse a évolué. Une réalisation et mise en service vers 2020/2021 peuvent être envisagées.

De plus, si le Département participe financièrement à cet ouvrage, il pourra demander à l'IAV de ne plus annuler d'écluses.

Question : Mettre un marquage au sol sur les parkings rive Arzal pour éviter des stationnements désordonnés.

Réponse : Un traçage de lignes au sol sera fait par le personnel du port mais compte tenu du matériau de revêtement (GNT 0/31.5 proche du sable), il n'est pas sûr que cela tienne longtemps. Dans ce cas, le port étudiera d'autres possibilités.

Question : Quand les déclarations d'avis de croisière sont faites via le serveur vocal, il peut y avoir erreur sur la date de retour car l'appelant ne sait pas s'il s'agit de jours ou de nuits

Réponse : Une demande a été envoyée au prestataire informatique pour avoir une réponse.

Franck Noël remercie l'assemblée de leur participation et leur implication dans la vie du port, puis lève la séance à 17h00.